



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7¹² 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 9⁰⁰ 12¹⁰ 4⁵⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ABONNEMENTS
 Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Étranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES
 District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 14 février 1911.

Comme au Siècle passé.

Lorsqu'elle veut détourner l'attention de ses lecteurs de la situation actuelle, si sombre et difficile, la presse conservatrice s'empresse de rééditer toutes ses perfidies à l'égard du régime de 1848.

Nous avons démontré, par le seul exposé des actes du gouvernement conservateur de 1847, de quel côté se trouvaient le bon droit, la justice et le fidèle attachement à la Patrie, et de quel côté l'illégalité et la trahison.

Nos pieuses feuilles ont constamment cherché à dénaturer toutes les intentions, tous les actes du gouvernement radical, se gardant bien toutefois de rappeler les grands travaux accomplis par lui au cours de sa législature.

Elles ne doivent cependant pas ignorer que la plupart des lois votées par le régime radical sont encore en vigueur aujourd'hui. Ce régime a plus fait en neuf ans, pour la grandeur et la fortune du pays, que les conservateurs en 50 ans.

Personne ne pouvant atteindre à la perfection, nous avons maintes fois reconnu que les actes des radicaux de 1848 n'ont pas toujours été marqués au coin de la modération.

Ce que la presse gouvernementale nous reproche aujourd'hui n'était que le résultat inévitable du mouvement politique qui a renversé le gouvernement conservateur.

Il ne faut pas oublier que les hommes, dont nous honorons la mémoire et sur lesquels nos tépelets cherchent à jeter le discrédit en travestissant la vérité, ont été longtemps en butte à des exactions sans nombre, à de constants abus de pouvoir.

Le besoin de représailles est inhérent à la nature humaine. On ne peut certes pas exiger d'hommes opprimés et persécutés depuis longtemps de rester calmes, doux, cléments et misericordieux lorsque l'heure de la justice a sonné.

Il faudrait, pour cela, changer le cœur humain.

Il est intéressant de rechercher les causes de ces représailles.

Un historien que personne ne suspectera de partialité, Zschokke, disait :

« Le pouvoir démesuré que le pacte fédéral avait prodigué aux Cantons, aux dépens de la force fédérale, était tombé entre les mains d'un petit nombre, aristocratie de l'ambition et de l'astuce.

« La conscience de leur autorité illimitée leur inspira insensiblement l'orgueil de la domination : l'irresponsabilité fit naître l'arbitraire ; la longue durée ou la perpétuité des charges ramena le régime des faveurs. Les tribunaux du pays et la soi-disant représentation nationale dans les grands conseils se laissaient influencer par la prépondérance du pouvoir exécutif. Les vieilles aristocraties se retrouvèrent sur pied, mais sans le prestige d'antiques souvenirs, couvertes seulement d'oripeau démocratique. Cette fausse dorure tomba bientôt. L'étalage des titres, la morgue gouvernementale firent sentir plus vivement aux citoyens le poids des impôts, des obligations militaires, des corvées ; l'inégale répartition des charges publiques ; les ménagements partiels en faveur du riche, au détriment du citoyen obscur, la négligence dans l'administration des biens de l'Etat. Ailleurs, on déplorait plutôt l'impudeur du népotisme, les droits politiques devenus le monopole d'une faction, les abus d'autorité des fonctionnaires, la tendance aristocratique et oppressive du gouvernement, son opposition à une solide instruction du peuple. »

Comme le dit si bien le *Fribourgeois*, lorsqu'il veut insinuer à ses naïfs lecteurs que les radicaux d'aujourd'hui n'ont pas modifié leur ligne de conduite et leurs principes de ceux de leurs devanciers, il n'y a rien de changé sous le soleil.

Consentira-t-il à avouer que la situation d'aujourd'hui est absolument la même que celle dont fait mention l'historien Zschokke, et que les mêmes causes doivent produire les mêmes effets ?

NOUVELLES SUISSES

Le Lötschberg. — Pendant le mois de janvier, l'avancement du tunnel du Lötschberg a été de 426 mètres, soit 243 mètres sur le côté nord et 183 mètres sur le côté sud. Le 31 janvier, la galerie d'avancement avait atteint une longueur de 13,738

mètres, soit 94,5 % de la longueur totale du tunnel.

Banque internationale des chemins de fer. — On écrit à la *Revue* :

L'enquête pénale contre Mæs, Friedland et consorts, membres du deuxième conseil d'administration de la Banque internationale des chemins de fer, suit son cours, mais l'on déplore encore le geste de ce juge d'instruction bernois, qui a mis en liberté les principaux coupables. Cependant la commission de liquidation de la Banque internationale intentée, à Paris, de nouvelles poursuites contre les Mæs et consorts. Il s'agit, cette fois, de la fondation de la Société des mines de Wolfram de Monte-Cabreira, société dont la plupart des actions se trouvent dans le portefeuille de la Banque internationale. C'est samedi que les inculpés comparaissent devant le tribunal de la Seine. Les liquidateurs de la Banque internationale ont chargé M^e A. Clémenceau de défendre leurs intérêts.

La fièvre aphteuse. — Vu l'extension croissante de la fièvre aphteuse en Allemagne, et le danger de contamination des régions limitrophes de la Suisse, le Département fédéral de l'agriculture vient d'ordonner la limitation de l'importation de bétail à pieds fourchus de provenance allemande au transport par chemin de fer muni de permissions spéciales. Tout autre trafic avec du bétail à pieds fourchus, y compris le trafic frontière agricole, foin paille, litière fumier, etc., est interdit tout le long de la frontière d'Allemagne.

Vaud. — Les bœufs de l'Argentine. — Lundi sont arrivés de Gênes à Lausanne, dit la *Gazette*, 30 bœufs argentins faisant partie d'un convoi de 900 têtes de bétail, expédié dénièrement de Buenos-Ayres. La traversée de Buenos-Ayres à Gênes, soit 8000 km., s'est effectuée en 25 jours. Pendant la traversée, un seul animal a péri ; les 899 autres étaient en parfait état presque tous avaient même quelque peu engraisés. En revanche il n'a pas fallu moins de 5 jours, grâce à la lenteur de l'administration italienne, pour amener les 30 bœufs de Gênes à Lausanne, et les animaux ont plutôt souffert de ce voyage à petites journées.

Aussitôt arrivés à Lausanne, les bœufs argentins ont été abattus.

Tessin. — Le Conseil d'Etat a adopté l'avant-projet de loi d'introduction du Code civil suisse.

— Trois marchands de bétail, quoique sachant que leur bétail était atteint de la fièvre aphteuse, ont voulu le vendre clandestinement au risque de répandre la maladie dans le canton. Deux d'entre eux ont été condamnés à 500 fr. chacun, et le troisième à 200 fr. d'amende.

Bâle-campagne. — En face du loup. — Mardi matin, deux paysans de Frenkendorf, le père et le fils, occupés à transporter du bois sur le Rosenberg, à proximité des terrains communaux de Liestal, se sont trouvés subitement en présence de deux loups. Les villageois pensèrent avoir affaire à des chiens et s'approchèrent, armés de bâtons par mesure de prudence. Bien leur en prit, car ils avaient devant eux des loups en chair et en os. Un moulinet fit montrer les dents aux deux carnassiers qui s'éloignèrent tranquillement. Des chasseurs, avertis, se mirent le même jour en branle. On releva bien des traces qui avaient l'air d'être celles des loups, mais les deux vagabonds sont restés jusqu'ici introuvables.

Argovie. — Mort pour s'être gratté. — Un père de famille a trouvé l'autre jour la mort dans des circonstances tragiques, à Kœlliken. Il avait une blessure à la jambe, qui se cicatrissait régulièrement. Mais la croûte qui s'était formée démanageait le patient qui se mit à la gratter, au risque de s'empoisonner. Il n'en fut rien cependant ; par contre, l'imprudent se gratta tant et si bien que la croûte se détacha ; l'homme grattait toujours, lorsqu'un flot de sang jaillit. Le malheureux s'était percé l'artère. Dans sa frayeur, l'homme n'appela personne et tenta d'arrêter l'hémorragie avec un mouchoir. Il n'y réussit naturellement pas et lorsqu'on survint, le pauvre diable, complètement exsangue, avait déjà succombé.

Thurgovie. — Le lac de Constance gelé. — Depuis vendredi, toute la surface du lac inférieur est gelée. La circulation des bateaux entre Mammern et Steckborn a été interrompue vendredi.

YÉRIEN

00,000.—

ptes-courants sur hypothèque.

erce. — Achat et de titres et de coupons sur tous pays.

conditions suivantes :

oles à vue à 3 1/2 % ; 3/4 %.

% pour carnets jusqu'à

ts de dépôt à 1 ou

on de compartiments de

errugineux

s couleurs, etc.

és.

ntes les pharmacies.

LIEZ, Morat.

143

EMENT

ier 1911.

aison judiciaire.

ville de Fribourg

francs

de vente.

billets 10 fr.

billets 20 fr.

billets 30 fr.

no-Théâtre, Fribourg.

Ste-Appoline

possible, mais, certaines que celles de

près Fribourg.

flues en une année.

RE SUISSE

— 53,500 sociétaires.

spécialement de la population du

, caissier communal,

ENIS

our le dit district.

nt par billets ou crédits en gardance de dam ou nantis-d'argent pour être portés en obligations à 3 ans de terme rentrant dans notre branche.

geuses.

Suisse, Fribourg.

ECTION

A L'ÉTRANGER

La peste en Asie.

D'après les derniers télégrammes de Kharbine, les villages autour de Kharbine sont infestés par les loups qui se disputent les cadavres.

Trois médecins, un étudiant, deux officiers de santé et douze agents du service sanitaire de Kharbine ont succombé à l'épidémie.

Un télégramme de Kharbine annonce qu'en deux jours dix agents du service sanitaire russe ont été atteints de la peste. Le télégramme ajoute qu'à en juger par la marche de l'épidémie, on peut les considérer comme perdus.

A Kharbine, il y a eu moins de morts dans la cité chinoise depuis trois jours. On a compté 449 morts à Moukden, 300 à Che-Fou, dont deux sœurs de charité françaises. Le docteur Pei, qui dirigeait le service d'isolement chinois, est mort de la peste.

Le fléau atteint son point culminant à Chang-Choun, où il y a eu mercredi cent quarante morts.

Le corps diplomatique a fait de sérieuses remontrances à Pékin, le priant d'envoyer des détachements de cavalerie pour veiller à ce que les cadavres soient incinérés. Tout le nord de la Mandchourie est ravagé par le fléau. La Russie vient d'interdire aux Chinois l'accès de la Province maritime, et le Japon a placé des gardes militaires tout le long de la frontière coréenne.

A Foudziadian, la situation est toujours désespérée. Toutefois les miséreux sont plus éprouvés encore par le froid et la faim que par la peste. La Compagnie du chemin de fer a donné asile à trois mille Chinois sans abri, qu'on a logés dans des wagons, et à qui on a distribué du pain, du thé et des vivres, en les soumettant à un examen sanitaire rigoureux. Les quatre hôpitaux regorgent de malades. Environ 500 agents du service sanitaire et ouvriers travaillent à l'incinération des cadavres et à la désinfection des maisons. Des soldats et agents de police assurent le service postal.

De l'inefficacité de tous les moyens employés jusqu'ici, une conclusion se

dégage avec de plus en plus de force : c'est que la destruction par le feu de la ville de Foudziadian tout entière s'impose de la façon la plus absolue ; seule cette mesure peut permettre de lutter avec succès contre la peste à Kharbine.

France. — Encore le revolver. — Deux agents cyclistes de Joinville-le-Pont avaient été requis par un débitant de vins de Champigny pour arrêter deux individus qui venaient d'essayer d'écouler chez lui de la fausse monnaie. L'un de ces derniers, au moment où l'agent cycliste Perrin allait procéder à son arrestation, sortit un revolver de sa poche et tira à bout portant.

Le malheureux agent fut tué raide. Le faux-monnaieur, tournant alors son arme contre lui, se fit sauter la cervelle. Son complice fut immédiatement arrêté par le camarade de Perrin.

L'agent Perrin était marié et père de deux enfants âgés de 15 et 12 ans. Il était sergent de ville à Joinville-le-Pont.

L'identité du meurtrier de l'agent Perrin a été établie. Il se nomme Decouée, électricien, âgé de 30 ans, demeurant à Aubervilliers. Son complice qui a été arrêté se nomme Solet.

On a trouvé sur le corps de Decouée trois écus de cinq francs, dont un faux.

Angleterre. — Incendie à Londres. — Le feu a éclaté à Birkenhead, dans les chantiers de construction navale. Il y a plusieurs milliers de livres sterling de dégâts. Les plans relatifs à la construction d'un Dreadnought de 24,000 tonnes ont été détruits.

Belgique. — L'Exposition de Bruxelles. — Le bilan de l'Exposition universelle de Bruxelles vient de paraître : le compte exploitation accuse un déficit de 446,000 francs. La tombola a rapporté net plus de 3 millions ; la Compagnie de l'Exposition a reçu, sous forme de subsides du gouvernement et de la ville de Bruxelles, une somme de 525,000 francs ; les concessions d'emplacements lui ont rapporté 5 millions ; le produit des entrées et des abonnements s'est élevé également à 5 millions. Les frais de

dans son appartement. C'est ma femme qui a fait sa chambre, et le lit n'était pas dérangé...

Cependant, bien qu'il fût pris en flagrant délit de mensonge, Mirador ne paraissait pas décontenancé. Il semblait contrarié seulement. Il haussa les épaules et répondit avec vivacité :

— Soit, monsieur, j'avoue n'avoir point passé la nuit chez moi.

— Ah !

— Voilà une belle découverte ! A quoi cela peut-il vous servir, s'il vous plaît, et pour quelles raisons m'interrogez-vous d'une façon assez outrageante, depuis quelques minutes ? Je vous demanderai même de quel droit, en somme, vous vous mêlez de ma vie privée, en quoi cela peut intéresser la police que je couche ou ne couche pas dans mon lit ?

— Où avez-vous passé la nuit ?

— Chez ma maîtresse. Je ne voulais pas vous dire, par respect pour Mme de Soulaimes. Si vous aviez attendu son départ pour m'interroger, je n'aurais pas eu besoin de mentir.

— Claire... Mais elle a un surnom donné

publicité atteindraient un million et demi de francs.

Allemagne. — Le jeu. — A la suite d'une descente de police dans un cercle de jeux, quatorze officiers allemands ont été mis aux arrêts et trois à la retraite. Sur ces trois derniers, deux avaient disparu sitôt la découverte de l'affaire. C'est de Montecarlo qu'ils ont adressé aux autorités militaires leur demande de mise à la retraite.

Asie-Mineure. — Le froid et les loups. — Le froid et les tempêtes de neige en Anatolie dépassent tout ce qu'on a pu voir de mémoire d'homme. La hauteur moyenne est de cinq mètres. Depuis samedi, la circulation est presque complètement interrompue sur les lignes Kassaba-Smyrne et sur la ligne d'Aidin des chemins de fer d'Anatolie.

Dans certaines localités d'Anatolie, de nombreuses personnes sont mortes de froid. Les loups errent en bandes autour des villages, près de la station de Tschumara. A 300 mètres de la gare, ils ont dévoré deux femmes et un enfant. Plusieurs personnes sont également devenues leur proie près de la station de Ada-Bazar.

Italie. — Le froid. — Le froid a détruit à Rome, à Naples et ailleurs les palmiers et toute la végétation tropicale. De grandes quantités de citronniers et d'orangers ont été endommagés. Sur la Riviera, il sera nécessaire de renouveler toutes les plantations.

Amérique. — Un projet à la Wellmann. — L'aviateur Wanime projette de tenter à son tour la traversée de l'Atlantique en dirigeable. Il partirait de Cincinnati au commencement de juin.

CANTON DE FRIBOURG

Société cantonale fribourgeoise d'horticulture. — La Société, dans son assemblée du 5 février 1911, a composé son comité comme suit :

Président, M. de Reynold Alphonse ; 1^{er} vice-président, M. Hertig Jules ; 2^e vice-président, M. Perriard Antoine ;

par ses camarades d'atelier, car elle est modeste.

— Ce surnom ?

— Chiffon ! dit Mirador avec un demi-sourire.

— Elle demeure ?

— 20, boulevard Beaumarchais.

— C'est bien, nous nous assurerons que vous dites la vérité.

— Je vous défends d'en douter, fit fièrement le jeune homme.

— Notre rôle, c'est le doute, monsieur, fit le commissaire. Je dirai presque que c'est notre devoir. Mais comme il y a bien des choses confuses dans tout ce que vous m'avez dit, je dois d'abord m'assurer de votre personne...

— Vous m'arrêtez !

— Oui, jusqu'à ce que mon enquête ait établi que vous ne me trompez pas.

— En voilà une aventure ! fit Mirador consterné.

Le marquis essaya de nouveau à s'interposer :

— Je crois, monsieur que vous faites fausse route... Je me porte garant de la probité de Mirador... Elle doit rester hors de

secrétaire, M. Vannaz Paul ; caissier, M. Delley Ignace ; assesseurs, MM. Spæth Nicolas, de Weck Raymond.

M. P. Vannaz succède à M. H. Genoud, dans les fonctions de secrétaire. Prière d'adresser toute la correspondance au président ou au secrétaire.

GRUYÈRE

Elections communales. — Les électeurs libéraux-radicaux de la Commune de Bulle sont convoqués en assemblée, le jeudi 16 courant, à 8 1/2 heures du soir, au Cercle des Arts et Métiers.

Tractandum :
Elections communales.

Le Comité.

Nécrologie. — M. Martin Morand, marchand de bétail et ancien tenancier du Tirage, à Bulle, est mort lundi, des suites d'une douloureuse maladie. Il n'était âgé que de 55 ans. C'est au mois de juin que le défunt ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, un cancer à l'estomac ; la maladie fit de rapides progrès, provoquant chez le malheureux les plus vives douleurs.

M. Morand était bien connu dans la contrée par ses nombreuses relations d'affaires ; c'était un homme très laborieux, actif et d'un commerce agréable. Il sut, par son travail, se créer une jolie situation. Nos sociétés locales, la Société des Carabiniers et le Corps de musique, tout spécialement, regretteront ce membre dévoué et sincèrement attaché à leur bonne marche.

M. Morand était aussi un bon et sincère libéral.

Qu'il repose en paix !
Nous présentons nos condoléances aux familles en deuil.

Nominations judiciaires. — Le Collège électoral a fait les nominations suivantes :

Justices de paix.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} suppléant près la justice de paix du 6^{me} cercle (Vaulraz), ensuite du décès du titulaire, M. Louis Frossard : M. Louis Seydoux, 2^{me} suppléant, à Sâles.

2^{me} suppléant près la même justice de paix :

M. Alphonse Pittet, syndic, à Romanens.

Juge de paix du 7^{me} cercle (Albeuve), en remplacement de M. Henri Currat décédé :

tout soupçon.

— C'est l'affaire de quelques heures. Si le récit de votre employé est exact, nous remettons aussitôt Mirador en liberté.

Il n'y avait pas à insister. Le marquis se tut.

Quant à Mirador, il s'abandonnait à une colère furieuse.

— Encore une boulette de la police, disait-il, mais celle-là comme elle tombe sur moi, je la trouve mauvaise... C'est bête, ça ; à qui fera-t-on croire que j'ai assassiné ce pauvre Jactel !... Pauvre vieux, va !... Et tout cela parce que j'ai dé couché... Je suis garçon, après tout, et ces détails-là ne regardent que moi !...

Le magistrat lui adressa un regard ironique.

— Mirador, si vous répondez sans hésiter à la question que je vais vous adresser, — et si cette réponse me satisfait, — je vous laisserai libre, sous la garantie que M. de Soulaimes me donne de votre honneur.

— J'aime mieux ça... Eh bien, parlez, je vais répondre.

— A quelle heure vous êtes-vous rendu boulevard Beaumarchais, chez Claire Chiffon ?

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

49

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

Il se retourna vers Mirador, qui, pendant cette courte scène, s'était entretenu avec le marquis :

— Mirador ?

— Monsieur le commissaire ?

— Vous m'avez affirmé, tout à l'heure, que vous aviez passé la nuit à votre domicile, rue de Lyon, 14 ?

— Oui !

— Et vous, monsieur de Soulaimes, dit Lément à Michel, vous avez cru jusqu'à ce jour votre employé incapable d'un mensonge ?

— Certes.

— Eh bien, voici la dépêche que je reçois du concierge de la rue de Lyon, en réponse à celle que mon agent lui avait adressée :

« M. Mirador n'a pas couché cette nuit

M. Pla
à Montb
1^{er} ass
du même
M. Isid
Albeuve.
2^{me} ass
de paix :
M. H
Grandvil
1^{er} sup
de paix :
M. He
Albeuve.
La s
— Le pu
occasion,
pas plus
cale de l
tre ville.
fort bien
tenter to
que. Les
ravis et c
tes de la
Pour
chain m
jour.
Les tr
la plupart
constipati
combattre
micien Ri
mède de fa
fensif en n
La boîte a
fond rouge
Brandt», a
macies.
Souff
de
de
tar
A
Ro
E
Dans les
Bulle
Gavin.
mément le
tions de la
1 fr.
Madame
et leurs
teur et M
à Lonay,
qu'ils vien
leur bien-
à leur affe
matin.
L'enseve
midi, à 3 h
sanne.
Cet av
— Après
— L'heu
— Minu
— Et ju
fait ?
— Je m
garettés.
Je m'att
— A ne
rado.
— Seul
— Oui.
— Voilà

Liquidation générale à Oron-la-Ville

pour remise de commerce.

Magasin R. PORCHET, (Ag. Agricole de la Hte-Broye).

Occasion unique, profitez de faire vos achats : Chaussures fines et ordinaires, Bailly, etc., etc. — Grand choix de socques et pantoufles. — Articles de ménage, ferblanterie, coutellerie, brosse, corde, vaisselle.

15 et 20 % de rabais sur les prix réels.
Avoines, sons, maïs en grains, concassé et moulu.

Pompes à purin et coupe-racines au prix de fabrique.

On demande
une personne de 40 à 50 ans, ayant un peu
d'avoir, pour se mettre en ménage.
S'adresser par écrit, à C. G. V., 500,
poste restante, Vuadens.



**GOUDRON
BURNAND**

Produit suisse, remède naturel extrait
du meilleur pin de Norvège.
30 ANS DE SUCCES contre
CATARRHES, TOUX, BRONCHITES
1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.

Ecoliers et Ecolières,

L'ALMANACH PESTALOZZI vous aidera beaucoup dans
vos travaux scolaires ; c'est un très bon ami et conseiller. Il contient
plusieurs centaines d'illustrations.

Prix Fr. 1.60.

Kaiser, & Cie, éditeurs,
Berne.

Payot & Cie,
Lausanne.

L'Almanach Pestalozzi se vend aussi dans toutes les librairies
et papeteries. 233

Jeune fille

cherche place dans petit ménage à la
campagne.

S'adresser à Mlle Jeanne Comtesse,
à Gumefens.

AVIS

La soussignée se charge du blanchis-
sage du linge ; pour renseignements s'a-
dresser au magasin chez Mme Mauron, rue
de Gruyères.

Mme Marie Seydoux, née Terrier,
au Diron, Vaulruz.

Maison de vin

cherche

Représentants

sérieux et actifs. Conditions avanta-
geuses. Adresser offres sous chiffre B. X. 103
à Rudolf Mosse, à Bâle.

Auberge à vendre

Il sera vendu en mises publiques, le
lundi 20 février, dès 1 heure,
l'auberge de la Vilette
(ancien Café de la Poste)
au bord de la route Charmey Bellegarde,
avec 2 poses de terrain et jardin.
En été vente assurée.
Les mises auront lieu en dite auberge.
Se renseigner à Emile Duding, pro-
priétaire, à la Vilette. 248

Crédit Gruyérien BULLE

Vente :
Billets de la loterie
du
Casino-théâtre de Fribourg.
Tirage 23 février 1911.

Achat et vente
de titres divers.

A vendre

environ 10 à 12,000 pieds de foin et re-
gain de 1^{re} qualité, à consommer sur place
ou à distraire. — S'adresser à Auguste
Blanc, à Bulle.

VINS

ROUGES & BLANCS garantis naturels,
à prix réduits.

Fûts et bonbonnes à disposition.

Malaga

Fûts de 16 litres à fr. 18, 20, 24.
Fûts d'origine compris.

Se recommander,

F. RIBES, BULLE.

COQUELINE LAPP

Marque déposée.

Se méfier des contrefaçons.

Sirop contre la coqueluche.

Meilleur remède contre la toux, l'enrouement, les
maladies de la gorge, etc., pour enfants et adultes.

Le flacon, 1 fr. 50.

En vente dans toutes les meilleures
pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie LAPP,
Fribourg.

BROU DE NOIX

Sirop ferrugineux Golliez

(Exigez la marque : 2 Palmiers)

employé avec succès depuis 37 ans, contre les impuretés du
sang, boutons, dartres, etc.

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

IRRÉVOCABLEMENT

Tirage 23 février 1911.

Dans la grande salle de la maison judiciaire.
Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg

1^{er} lot : 50.000 Francs

Le billet : 1 franc.

Conditions générales de vente.

1 billet	1 fr.	14 billets	10 fr.
3 billets	2 fr. 70	30 billets	20 fr.
6 billets	5 fr.	50 billets	30 fr.

Ecrire : Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg,
rue du Tir, 6.

Pâtes alimentaires de Ste-Appoline

on en trouve de meilleur marché, c'est possible, mais, cer-
tainement, on n'en trouve point de meilleures que celles de
la fabrique de PÂTES ALIMENTAIRES

H. Buchs, à Ste Appoline, près Fribourg.

600.000 paquets, ou boîtes, de pâtes fines en une année.

On demande à acheter

un domaine de 12 à 20 poses, situé près d'une gare. Bâtiment en
bon état.

Adresser les offres à l'Agence immobilière fribourgeoise, Edouard
Fischer, Fribourg, Grand'Place 26 282

Banque Populaire de la Gruyère, BULLE

Le coupon N° 14 de nos actions et payable depuis
lundi 6 Février 1911, à raison de 7 % par Fr. 14.— le
coupon, à la Caisse de la Banque.

Grande mise de bétail.

Le soussigné, Emile Python, à Mézières près Romont, exposera en mises pu-
bliques, devant son domicile, le mercredi 15 février courant, dès midi précis, 25 té-
tes de bétail de montagne, des deux races, soit 16 mères-vaches fraîches vélées ou
prêtes au veau, 8 génisses, dont 4 portantes, et 1 taurillon noir de 9 mois.

Tout ce bétail est de premier choix et fait partie du syndicat.

Favorables conditions de paiement.

L'exposant,
Emile Python, à Mézières près Romont.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Capital versé et réserves : Fr. 62,500,000.— 53,500 sociétaires.

Nous portons à la connaissance de nos clients et spécialement de la population du
district de la Veveyse que nous avons nommé

M. Olivier PERROUD, caissier communal,

à CHATEL-ST-DENIS

agent de notre établissement pour le dit district.

M. Perroud accepte des demandes d'emprunt par billets ou crédits en
compte courant garantis par cautionnements, gardance de dam ou nantis-
sment de titres. Il nous transmet des dépôts d'argent pour être portés en
compte d'épargne, en compte courant ou sur obligations à 3 ans de terme
et donne des renseignements sur toutes autres opérations rentrant dans notre branche.

Conditions avantageuses.

FRIBOURG, le 4 février 1911.

Banque Populaire Suisse, Fribourg.

LA DIRECTION